



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E103778

VALABLE JUSQU'AU 30/05/2026

ÉDITÉ LE 19/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/03/2011

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 01/09/2024

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BÉZIERS

Siret : 530 923 937 00037

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 632250

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011312371404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011312371404

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/12/2025

Raison sociale : MULTINERGIE

225 IMPASSE JEREMY BEIER
ZAC DE MERCORENT
34500 BEZIERS

Téléphone : 04 67 93 51 34

Portable : 07 61 41 16 47

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@multinergie.fr

Responsabilité légale :

BORT JULIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 25 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5133 | Installation de chauffe-eau thermodynamique | 20/04/2023 |
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 20/04/2023 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE | 20/04/2023 |
| 5311 | Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE | 22/05/2025 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 01/01/2021 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 01/01/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |
| o Ventilation mécanique | 22/05/2025 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1